

Info | Mairie

LE JOURNAL DE SAINT-LEU D'ESSERENT - N°136 - DÉCEMBRE 2025 - WWW.SAINTEUDESSERENT.FR



Dossiers

L'enfance au cœur de la ville

Le Conseil Municipal des Jeunes

Actualités

Très bon démarrage de la collecte des biodéchets

Dons au bénéfice de la banque alimentaire : une belle solidarité locale

Urbanisme : enquêtes publiques et centre-ville

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

Préservez l'Abbatiale, devenez Mécène

Depuis plus de huit cents ans, l'Abbatiale veille sur Saint-Leu d'Esserent. Témoin vivant de l'Histoire, elle est à la fois lieu de culte, de culture et de rassemblement pour tous.

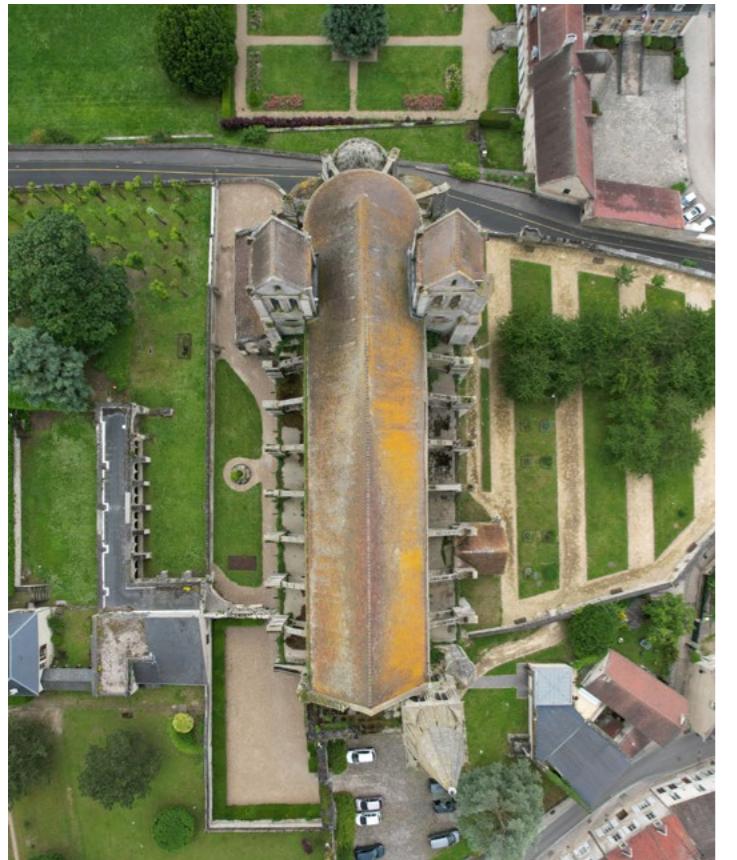
Mais pour continuer à rayonner, ce monument d'exception a besoin sur le moyen terme d'une vaste campagne de restauration : entretien de la pierre, toiture, vitraux, sécurité, accessibilité.

Un projet d'envergure a été estimé à **18 millions d'euros** sur les 20 prochaines années. Il nécessitera des investissements municipaux et aura besoin du soutien de tous : l'Etat, les collectivités et vous !

Pourquoi faire appel au mécénat ?

La commune, propriétaire du site, porte ce projet avec la paroisse Notre-Dame-de-la-Fraternité, les associations locales et la Fédération des Sites Clunisiens et va solliciter les partenaires financiers institutionnels.

Cependant, au regard des montants à engager, la contribution des mécènes – particuliers, entreprises, amoureux du patrimoine – est essentielle pour donner vie à ces restaurations et permettre à l'Abbatiale de continuer à faire rêver les générations futures.



© Nicolas Aberton

Contact - service patrimoine

patrimoine@saintleudesserent.fr | 03 44 56 81 02



Saint-Leu-d'Esserent
Site Clunisien

Cluny et les
Sites Clunisiens
Candidature
Patrimoine Mondial



SOMMAIRE

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

p.2

DOSSIERS

L'enfance au cœur de la ville
Le Conseil Municipal des Jeunes

p.4
p.7

Actualités

Retour en images

p.8

+ Agenda

p.10
p.12

CARNET

NAISSANCE

> Nelissya REZIK, le 16 septembre 2025

PACS

> Sophie HARTUNG et Richard LEROY, le 18 octobre 2025

DÉCÈS

> Colette PEZIN, née GÉRARD, le 23 août 2025
> Monique CAZET, née MADRIGALI, le 12 septembre 2025
> Claude BELFORD, le 15 septembre 2025
> Antonio HENRIQUES, le 22 septembre 2025
> Laurette CHASSAGNE, née ANDRIVON, le 24 septembre 2025
> Liliane SCHEIRIS, née PIERLAY, le 2 octobre 2025
> Alain TARON, le 3 octobre 2025
> Germain VANDEVOORDE, le 16 octobre 2025
> Georgette CONSTANT, née CULEMBOURG, le 22 octobre 2025
> Antoine MISTARZ, le 26 octobre 2025
> Régis BLANCHARD, le 3 décembre 2025

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie et sur le site de la ville*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

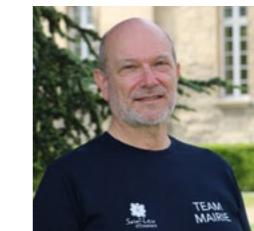
14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h
Le samedi : 9h-12h

WWW.SAINTELEUDESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Élisabeth GODARD et Clémence BALLET service communication
- Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
- Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2400 exemplaires - Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Ce nouveau numéro de votre Infomairie vise à vous informer, comme toujours, sur la vie quotidienne mais aussi sur les projets qui vont impacter l'avenir de la commune à moyen terme.

Concernant les services rendus à la population, vous trouverez un dossier complet consacré à nos services à l'enfance. Ceux-ci passent notamment par des dépenses orientées vers le soutien aux écoles de la ville : financements, maintenance des locaux, interventions de notre personnel. Nous assurons également des services municipaux directs : le périscolaire, le centre de loisirs, le conseil municipal des jeunes. Dans le domaine de la petite enfance, tous les modes de garde continuent de se développer et sont mis en valeur.

S'agissant des projets à moyen terme, ce numéro vous apporte des informations sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme, qui vise à ralentir la construction neuve après le rattrapage des dernières années. De même, nous travaillons pour que la carrière Antrope soit reconvertisse, à sa fermeture, en parc solaire, afin de compléter nos moyens de production d'énergie renouvelable.

Dans ce bulletin, c'est aussi une réflexion nouvelle que nous vous faisons partager. Quelles que soient nos convictions, nous sommes tous attachés à l'Abbatiale, monument propriété de la commune. Compte tenu des investissements chiffrés pour les 20 prochaines années, nous devrons mobiliser le soutien des administrations publiques, mais aussi de mécènes privés, dans le cadre des règles fiscales nationales. Nous vous en dirons plus prochainement. Même les petits ruisseaux font les plus grandes rivières !

Toute l'équipe municipale espère que vous avez tous profité des premières festivités de fin d'année : le marché de Noël et l'exceptionnel show laser à l'Abbatiale. Et avec un peu d'avance, nous vous présentons nos meilleurs voeux de santé et de bonheur !

Très cordialement,

Votre maire,
Frédéric BESSET



À Saint-Leu d'Esserent, l'enfance est au cœur des priorités de la ville. Que ce soit à travers l'école ou les accueils de loisirs, de nombreuses initiatives sont menées pour **favoriser le développement harmonieux des enfants**. Cette mission éducative s'illustre dans le Projet Éducatif communal, mis en place en 2023, qui fixe les grandes orientations des accueils collectifs de mineurs. Ces actions complètent la gestion des écoles primaires de la ville (bâtiments, restauration scolaire, ATSEM...) pour **garantir un accompagnement éducatif complet**. En soutenant l'éducation et l'épanouissement des jeunes lupoviciens, la ville soutient aussi les familles et contribue à renforcer le lien social.

Le Pôle Enfance, Jeunesse et Sports

Le Pôle Enfance, Jeunesse et Sports (EJS), dirigé par Isabelle Lefranc, réunit 39 agents mobilisés au service des enfants et des familles.

Il comprend deux services complémentaires :

- **Le service enfance et restauration**, placé sous la responsabilité de Kelly Gaillat.
- **Le service scolaire et sport**, placé sous la responsabilité de Clara Saudmon.

Le service enfance gère les accueils de loisirs sur les temps périscolaires (matin, midi, soir et mercredis) et extrascolaires (vacances scolaires), ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes.

Chaque année, la restauration scolaire sert près de 51 000 repas dans les écoles et les accueils de loisirs, tout en menant des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Le service scolaire, est l'interlocuteur privilégié des établissements, des représentants de parents élus et des associations en lien avec les écoles.

Côté sport, le service gère les équipements municipaux et soutient activement les associations locales : mise à disposition des infrastructures, subventions, et appui logistique pour leurs événements sportifs.

Les équipes du pôle EJS œuvrent au quotidien pour :

- **L'accueil, le bien-être et l'épanouissement des enfants scolarisés**
- **La qualité des repas et du temps de pause méridienne**
- **L'accueil des enfants en dehors du temps scolaire**



Les services rendus aux élèves

Dans le cadre de l'organisation décentralisée de l'État, les communes assurent la gestion des écoles publiques primaires (maternelles et élémentaires) : entretien et gestion des bâtiments, restauration scolaire, encadrement du personnel non enseignant (ATSEM, agents de pause méridienne, etc.).

Lors du Conseil Municipal du 1^{er} juillet dernier, comme chaque année la commune a présenté la « Synthèse des services rendus aux élèves des écoles », un document retracant l'ensemble des interventions municipales au service du bon fonctionnement des établissements.

Le **budget de fonctionnement** consacré aux écoles s'élève à **57 000 €** pour l'année 2025. Cela couvre les frais de fournitures scolaires, la participation sur les sorties et le transport (notamment pour se rendre à la piscine de Montataire). Des dépenses d'investissement importantes sont également budgétées chaque année. Par exemple, le remplacement de l'ensemble des fenêtres de l'école R. Carbon démarré en 2024 a été poursuivi pour la rentrée scolaire 2025.

La ville a fait le choix de maintenir une **ATSEM dans chaque classe maternelle**, afin de renforcer l'accompagnement éducatif dès le premier cycle scolaire. Un engagement d'autant plus significatif dans un contexte budgétaire contraint. Le coût de cette **masse salariale** représente près de **264 000 €** par an pour la collectivité.

En cas de grève, un **Service Minimum d'Accueil** est mis en place lorsque le taux d'absence atteint 25 % des enseignants par école afin de garantir aux familles, dans la mesure du possible, un accueil des élèves.

Des **interventions culturelles et pédagogiques** sont également organisées à destination des élèves : découvertes et lecture à la médiathèque, visites et ateliers en lien avec le patrimoine, interventions musicales chaque semaine avec les enseignants de l'École des Arts, prévention à la sécurité routière avec la Police municipale, ou encore des **actions sportives**.



Le rôle éducatif des associations sportives

Les associations sportives jouent elles aussi un rôle majeur dans l'éducation et la socialisation des jeunes Lupoviciens. En 2024, on comptait 508 licenciés de moins de 18 ans issus de Saint-Leu, et 822 venant d'autres communes, soit **1330 enfants inscrits dans les clubs sportifs de la ville**.

Au-delà de la pratique sportive, les associations transmettent des valeurs fortes : respect, solidarité, esprit d'équipe, citoyenneté. Certaines participent à des initiatives éco-responsables ou solidaires — comme des opérations de nettoyage ou la participation à des événements caritatifs tels que la course Lupo Rose, organisée cette année par le CMJ.

L'accueil des enfants en dehors du temps scolaire

Le périscolaire accueille chaque année environ **60 % des enfants scolarisés**, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. S'agissant d'un temps d'accueil échelonné, les enfants ont le libre choix de leurs activités : jeux, travaux manuels, etc. sous le regard attentif de l'équipe d'animation qui peut proposer des animations ponctuelles en fonction de l'envie des enfants.



La pause méridienne (de 11h30 à 13h30) accueille les élèves dans les deux restaurants scolaires municipaux. Les agents de la pause méridienne proposent régulièrement **des activités ludiques ou sportives selon les envies des enfants**, mais aussi des actions de **sensibilisation au gaspillage alimentaire** : découverte des cinq sens, calendrier des fruits et légumes de saison, pesées quotidiennes des déchets, challenges entre écoles et avec le collège, etc. **Ce temps de restauration concerne 92 % des enfants scolarisés** et s'inscrit dans le cadre des lois Egalim (2018) et Climat et Résilience (2021) pour favoriser **une alimentation durable et réduire le gaspillage**. Depuis mars 2024, les préparateurs culinaires municipaux élaborent deux fois par semaine les entrées à partir de légumes locaux bio issus de la « Ferme de l'Horizon », située dans la commune.



Le centre de loisirs du mercredi accueille **20 % des enfants scolarisés**.

Chaque mois, un thème différent est exploré — le cirque, la fête, les émissions, les héros, etc. — à travers des jeux, des activités manuelles, culturelles, environnementales et sportives, des ateliers cuisine ou encore des sorties dans Saint-Leu.

Dans le cadre de la **démarche « éco-centre »**, les enfants sont sensibilisés aux gestes éco-responsables : tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, et réutilisation de matériaux de récupération pour concevoir des jeux originaux — comme un chamboulement fabriqué avec des bouteilles en plastique ou un tambourin à partir d'une boîte de camembert.

L'accueil extrascolaire pendant les vacances

Pendant les vacances scolaires (hors période de Noël), de nombreux enfants fréquentent le centre de loisirs.

Comme pour les mercredis, **chaque période est rythmée par une thématique** différente, adaptée à la saison et source de découvertes : « l'Âge de glace » en hiver, « les sorciers » en automne ou « sous l'océan » en été.

Ces thèmes inspirent un **large panel d'activités artistiques, créatives et sportives**, d'animations innovantes et de sorties variées. Le choix de l'enfant et son autonomie sont au cœur du projet, pour favoriser son épanouissement et sa confiance.



Des sorties viennent enrichir ces temps de loisirs : Parc Astérix, Mer de Sable, Base de loisirs, Bois Saint-Michel, stage de voile, etc. Autant de moments d'évasion offerts aux enfants qui ne partent pas en vacances.

Les plannings et les livrets d'accueil des vacances et des mercredis sont mis en ligne avant chaque période afin que les familles puissent les consulter en amont.



L'ensemble de ces actions s'inscrit dans un **projet pédagogique** découlant du Projet Éducatif adopté en 2023.

LE PROJET ÉDUCATIF

Fruit d'une démarche concertée entre les élus, les équipes du pôle EJS, les représentants des parents d'élèves et des parents volontaires, le Projet Éducatif 2023–2026 fixe les orientations de la ville autour de trois grands axes :

- 1. L'épanouissement personnel** : découvrir, s'exprimer, trouver sa place.
- 2. La socialisation** : apprendre à vivre ensemble, partager, développer la confiance en soi.
- 3. La citoyenneté** : éveiller la conscience de l'enfant à son environnement, à ses droits et devoirs, au respect d'autrui et au développement durable.

Un pilier essentiel traverse ces trois axes : **la qualité de la relation avec les familles**, présente dès la conception du projet et tout au long de sa mise en œuvre.



La collectivité met un point d'honneur à accueillir chaque année une dizaine **de stagiaires du collège** en classe de 3^{ème} dans ses services afin qu'ils découvrent le fonctionnement d'un service particulier qui les intéressent.

Ainsi, chaque année des stagiaires sont accueillis dans les différentes structures du pôle EJS. Cet accueil permet aux jeunes de découvrir le monde du travail et à la collectivité de faire connaître les métiers du secteur de l'éducation. L'année scolaire dernière et en ce début d'année, le pôle EJS a accueilli 15 jeunes : Pass Permis, stage de troisième ou de seconde, stage BAFA, Bac Pro ou CAP et aussi des jeunes de l'IME en stage d'immersion dans nos restaurants scolaires.

Le *Projet Éducatif* est consultable sur le **portail famille** du site de la ville.

Dans sa continuité, les agents du service enfance ont réécrit l'ensemble des **projets pédagogiques** des accueils de loisirs, également disponibles sur le portail familles.

Enfin, dans le prolongement du volet citoyenneté, la ville a remis en place depuis 2022 un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).



Cérémonie des diplômés 2025



Conférence sur le gaspillage alimentaire

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le **CMJ** représente les enfants et adolescents de la commune et porte des projets concrets pour améliorer le quotidien de tous.

Composé d'élèves du **CM1 à la 3^e**, élus pour deux ans, le CMJ 2024–2026 compte aujourd'hui **17 jeunes**, dont quatre issus du premier mandat.

Accompagnés par les services municipaux, les jeunes élus se réunissent chaque mercredi pour faire avancer leurs projets, ainsi que plusieurs samedis par an en assemblée plénière.

Ils présentent chaque année leurs actions devant le Conseil Municipal, et découvrent le fonctionnement des services municipaux à travers des échanges avec les différents services de la mairie. Des moments conviviaux et instructifs (visite du Sénat, goûters) viennent renforcer la cohésion du groupe.



LES PROJETS 2025 DU CMJ

Lors du Conseil Municipal du 13 octobre 2025, les jeunes élus ont présenté l'avancée de leurs projets, fruits d'un travail collectif mené tout au long de l'année :

- **Sécurité routière** : conception d'affiches de prévention (piétons, cyclistes, trottinettes électriques, scooters) réalisées en partenariat avec la police municipale et le service communication de la ville. Ces supports sont diffusés sur les panneaux d'affichage, les réseaux sociaux et le site internet. Les jeunes élus sont également intervenus auprès des élèves du collège, et de nouvelles interventions sont prévues dans les écoles.

- **Respect de la nature** : création d'affiches de sensibilisation (sur le gaspillage alimentaire et la protection de la nature) et conception de deux jeux de société (jeu des 7 familles et memory) en cours de réalisation. L'objectif : sensibiliser à la protection de la planète tout en s'amusant.

- **Course caritative "Lupo Rose"** : organisée en partenariat avec la Ligue contre le cancer de l'Oise, cette course a permis de récolter 1 523 €. Les jeunes élus ont conçu le parcours, sollicité les services municipaux et les partenaires, animé l'échauffement et assuré la distribution de goodies ainsi qu'une collation aux participants.

- **Don du sang** : en collaboration avec l'Établissement Français du Sang, un projet de collecte est en préparation. Les jeunes ont mené un sondage en ligne auprès des habitants et poursuivent les échanges avec l'EFS pour organiser la première collecte à Saint-Leu.

- **Création à moyen terme d'un terrain de basket 3x3** : les jeunes ont sélectionné un site, étudié la faisabilité du projet et pris contact avec plusieurs constructeurs pour obtenir des devis. L'élaboration du cahier des charges est en cours avec les services municipaux.



“À travers l'ensemble de ces actions, Saint-Leu d'Esserent affirme sa volonté d'offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour s'épanouir, apprendre, découvrir et grandir.”

Christelle Terre,
Maire-adjointe à
l'éducation et la jeunesse



Jean-Paul Rocourt,
Conseiller délégué à la
citoyenneté, également
en charge du CMJ

Du nouveau pour les tout-petits !

Les assistantes maternelles de la ville, en collaboration avec le Relais Petite Enfance, travaillent actuellement à la première édition de leur gazette : actualités sur leur métier, idées d'activités à la maison, recettes... La Gazette des assistantes maternelles de Saint-Leu s'adressera aux familles et à leurs pairs.

Elle sera également sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville. À suivre !

La micro-crèche « L'Île aux Calins » a récemment ouvert ses portes rue Jim Morrison. Elle vient compléter l'offre de garde pour les tout-petits et répondre aux besoins variés des familles du territoire.

Informations : ileauxcalins.com – 03 51 54 29 29



Très bon démarrage de la collecte des biodéchets



Depuis mars, un réseau dense de 43 bornes à déchets alimentaires a été installé sur l'ensemble de la ville. Chaque habitant dispose ainsi d'un point de dépôt à proximité de son domicile pour vider son bio-seau.

Les premiers résultats sont très encourageants : qualité élevée des collectes, volumes réguliers et mobilisation des habitants. La moyenne de captage à Saint-Leu atteint 15,4 kg/habitant/an, un résultat supérieur à l'objectif fixé à moyen terme par l'ACSO.

Depuis la mise en route de la collecte, 42 tonnes de bio-déchets ont été ramassés à Saint-Leu.

Bravo à tous, et continuons ensemble à trier nos déchets alimentaires !

Dons au bénéfice de la banque alimentaire : une belle solidarité locale

La collecte nationale de la Banque alimentaire a été organisée les 28 et 29 novembre. Vous êtes nombreux à avoir rencontré les bénévoles du CCAS de Saint-Leu dans le magasin Lidl.



Cette année, 849 kg de produits d'hygiène et de denrées alimentaires (épicerie salée et sucrée) ont été collectés. Un record, puisque cela représente 10 % de plus que les années précédentes. Le CCAS a toujours besoin de volontaires solidaires pour aider les habitants de Saint-Leu. Épicerie, vestiaire, jardin solidaire, café rencontre pour les seniors... les actions des bénévoles sont variées et chacun peut participer selon ses disponibilités et préférences.

« Le bénévolat est une activité simple et saine, où chacun est accueilli tel qu'il est. » Elisabeth, bénévole du CCAS.

Urbanisme : enquêtes publiques et centre-ville



Deux enquêtes publiques concomitantes concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la création du Périmètre délimité des abords des monuments historiques sont en cours jusqu'au 7 janvier 2026.

Durant cette période, des permanences sont assurées par le commissaire enquêteur : le lundi 29 décembre de 15h à 17h et le mercredi 7 janvier de 17h à 19h. Celles des 6 et 12 décembre sont déjà passées. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est consultable en mairie, sur le site internet la ville et celui de l'enquête publique : registre-numérique.fr

Une enquête publique sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise est également en cours jusqu'au 5 janvier 2026. Le dossier est consultable en mairie.

Les travaux du nouveau quartier Jean Macé se poursuivent. Le 19 novembre, les élus et l'ensemble des acteurs du projet ont procédé à la pose de la première pierre de la future résidence située au 2 avenue Jules Ferry. Ce projet comprend une résidence de 80 logements (dont 25% de logements sociaux) et 4 cellules commerciales qui seront gérées par l'OPAC de l'Oise, ainsi qu'un restaurant scolaire pour la ville. Il s'agit de la dernière opération immobilière d'envergure afin d'inverser la tendance constatée depuis une quinzaine d'années de diminution de la population avec les conséquences sur nos services.

Campagne de rebouchage des trous de la voirie

En octobre, la commune a procédé au rebouchage de dégradations (nids-de-poule, faïençage...) dans une dizaine de rues.

Une entreprise spécialisée dans l'enrobé projeté est intervenue. Cette technique innovante offre une meilleure tenue que l'enrobé à froid traditionnel et permet d'agir rapidement. Un nombre conséquent de réparations a pu être réalisé en trois jours.



Inscriptions sur les listes électorales

En vue des élections municipales de 2026, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- En ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 <https://www.elections.interieur.gouv.fr/> (ce site permet aussi de consulter sa situation électorale)
- En mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026 : sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Après cette date, il ne sera plus possible de voter pour les élections municipales.



Conseils Municipaux des 13 octobre et 8 décembre 2025

Points principaux abordés

> **Mise en place d'une charte de modération des réseaux sociaux** : adoption d'une charte de modération des réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube) définissant les droits et obligations des utilisateurs ainsi que les règles de modération mises en œuvre par la commune. Elle est consultable dans les mentions légales du site internet de la ville.

> **Rapport social unique 2024**: présentation annuelle des données RH de la collectivité (caractéristiques des emplois, parité, pyramide des âges, absentéisme, formation...)

> **Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** : le SCoT est le document de référence pour la planification stratégique du territoire à l'échelle intercommunale. Il assure la cohérence des documents intercommunaux et des PLU qui doivent tous être compatibles avec ses propres orientations. Un avis favorable est émis avec un souhait de prise en compte de plusieurs remarques (maîtrise de la circulation automobile notamment concernant le trafic poids lourds sur la RD92 et le pont de l'Oise, accompagnement dans la mise en accessibilité des espaces publics, optimisation de l'occupation de la zone économique du Renoir..)

> **Transfert de la compétence « Gaz » au Syndicat d'Énergie de l'Oise – Intercommunal** : nécessité de faire appel à une expertise spécifique ainsi que des moyens humains, techniques et financiers conséquents afin de garantir la sécurité et la qualité du gaz distribué. La gestion par le SE60 permettra de poursuivre le développement du réseau public de distribution organisé dans un souci d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale, selon une approche supracommunale et multi-énergies, notamment en matière d'électricité et de gaz. La commune conserve ses moyens d'action direct auprès de GRDF en cas de problèmes particuliers sur la ville.

> **Aménagement du territoire - Projet photovoltaïque ANTROPE** : à la demande d'EIFFAGE et des services de l'État, l'exploitation de la carrière est prolongée jusque fin 2027 sous réserve que la reconversion vers un projet photovoltaïque soit mentionnée explicitement dans l'arrêté préfectoral.

> **Démarche de mécénat culturel** : afin de financer la campagne de restauration de l'Abbatiale, le mécénat prendra la forme de dons financiers, en nature ou de compétences, conformément à la réglementation en vigueur. La collecte des dons des particuliers se fera par le biais de la Fondation du Patrimoine qui offre un cadre juridique et financier.

Tout le détail de ce conseil municipal est sur notre site internet : saintleudesserent.fr

retour en images

retrouvez plus de photos sur les réseaux sociaux de la ville :

 @saintleudesseren  @villesaintleuofficial



4 octobre Chantier Nature



5 octobre Lupo Rose



13 novembre Inauguration de la boîte aux livres au collège J.Vallès



19 novembre Pose de la 1ère pierre du quartier Jean Macé



du 6 au 10 octobre la Semaine Bleue



23 novembre Conte d'Automne



3 décembre Distribution du colis des aînés



vacances d'octobre Mois de la Peur



22 octobre Escape Game d'Halloween



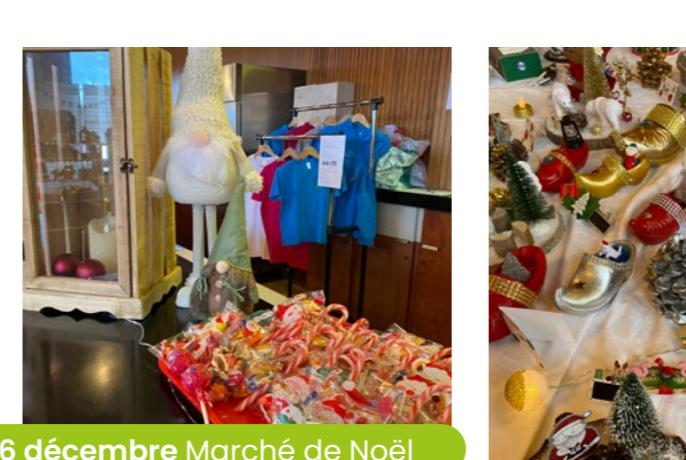
5 décembre Show Laser



25 octobre Cérémonie des diplômés



11 novembre Commémoration Armistice de la Première Guerre



6 décembre Marché de Noël



6 décembre Balade Contée dans l'Abbatiale



JANVIER

GYM DOUCE SÉNIORS

**LES 6 ET 20 JANVIER, LES 3 ET 17 FÉVRIER
ET LES 10 ET 24 MARS À 14H30**

Résidence du Parc

Gratuit – séniors +62 ans

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

ATELIERS NUMÉRIQUES

**LES 8 ET 22 JANVIER, LES 5 ET 26 FÉVRIER
ET LES 12 ET 26 MARS À 9H30**

Résidence du Parc

Gratuit – ouvert à tous

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

VISITE GUIDÉE À LA LAMPE TORCHE

LE 10 JANVIER À 17H

Abbatiale

Gratuit – Ouvert à tous

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr

QI GONG

LES 15 JANVIER, 5 FÉVRIER & 19 MARS À 17H30

Résidence du Parc

Gratuit – séniors +62 ans

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

YOGA SÉNIORS

**LES 16 JANVIER, 13 FÉVRIER ET 13 MARS
À 15H15**

Résidence du Parc

Gratuit – séniors +62 ans

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

VŒUX DU MAIRE

LE 16 JANVIER À 18H30

Salle Art & Culture

Gratuit – Ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

**NUIT DE LA LECTURE
DÉCOUVERTE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE
AVEC LE JEU EAGGLE FLIGHT**
**DU 21 AU 24 JANVIER AUX HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE**
Médiathèque
Gratuit – Ouvert à tous
Info : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

ATELIER GRAVURE
LE 24 JANVIER À 16H
Médiathèque
Gratuit – à partir de 6 ans accompagné d'un adulte
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

**LA GALETTE DES SÉNIORS
« KARAOKÉ DANSANT »**
LE 25 JANVIER DE 14H30 À 17H
Réfectoire Jean Macé
Gratuit – séniors +62 ans
Sur inscription : 03 44 56 60 02
social.direction@saintleudesserent.fr

FÉVRIER

CÉRÉMONIE DES RÉCIPIENDAIRES

LE 6 FÉVRIER DE 19H À 23H

Salle Art & Culture

Associations sportives

Sur invitation : 03 44 56 81 01

scolaire.sport.direction@saintleudesserent.fr

Pendant les Vacances d'hiver

LUDOTHÈQUE VACANCES DE FÉVRIER

Médiathèque

Gratuit – Ouvert à tous

Selon les activités, séance possible sur réservation

Info : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr



**STAGES D'ARTS-PLASTIQUES
RÉALISATION D'UN BUSTE**
LE 17 FÉVRIER 10H-12H45 & 14H- 16H45
Gratuit – à partir de 12 ans

MODELAGE POUR LES ENFANTS
LE 18 FÉVRIER 9H45-11H ou 11H-12H15
Gratuit – de 6 à 8 ans

LE 18 FÉVRIER 13H30 -15H ou 15H-16H30
Gratuit – de 9 à 11 ans

INITIATION PASTEL SEC THÈME « LES ANIMAUX »
**LE 19 FÉVRIER 10H30-12H30 ou 14H30-
16H30 ou 16H30-18H30**

Gratuit – à partir de 12 ans
Atelier des Moines
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

ESCAPE GAME D'HIVER
**LE 21 FÉVRIER 14H-15H, 15H10-16H10 ET
16H20-17H20**
Écuries de la Guesdière

Gratuit – Ouvert à tous
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES 15 ET 22 MARS DE 8H À 18H

Dans votre bureau de vote

Info : 03 44 56 87 00

**QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE
CONTE SENSORIEL POUR LES
OREILLES ET LES ORTEILS**
LE 19 MARS À 9H30

Auditorium de la médiathèque

Gratuit – jusqu'à 5 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

**COMMÉMORATION DU
CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**
LE 19 MARS À 17H45

Cimetière

Gratuit – Ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

communication@saintleudesserent.fr

VISITE GUIDÉE À LA LAMPE TORCHE
LE 20 MARS À 18H

Abbatiale

Gratuit – Ouvert à tous

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr

CARNAVAL INTERGÉNÉRATIONNEL
LE 25 MARS À 15H30

Défilé dans le centre-ville

Gratuit – Ouvert à tous

Info : 03 44 56 87 16

correspondance.ejs@saintleudesserent.fr